



Communiqué de presse

Appel à la solidarité et à la responsabilité des bailleurs

Luxembourg, le vendredi 27 mars 2020

L'Union Commerciale de la ville de Luxembourg demande aux bailleurs commerciaux un effort de solidarité pendant la durée de la crise sanitaire du COVID-19.

Dans le cadre de la lutte engagée contre la propagation du COVID-19, le gouvernement a ordonné une limitation drastique de toutes les activités commerciales et artisanales qui accueillent du public via le Règlement grand-ducal du 18 mars 2020.

Les entreprises touchées par cette mesure font face à une diminution de leur chiffre d'affaires, certaines ne percevant même plus aucune rentrée d'argent. Le loyer ainsi que les frais de personnel qui doivent continuer à être versés, constituent un poids extrêmement lourd pour ces commerces de centre-ville.

Nous demandons donc aux bailleurs, en tant que partenaires des commerçants, de les soutenir par le renoncement aux loyers pendant toute la durée de la fermeture administrative forcée.

Les bailleurs commerciaux sont des investisseurs et partenaires essentiels du commerce, il est donc également important qu'ils ne se retrouvent pas eux aussi en difficulté. Il serait utile que le gouvernement étudie des possibilités de soutien à leur égard lors de telles situations exceptionnelles.

Certaines communes à l'instar de Luxembourg-ville et Esch-sur-Alzette ont donné l'exemple en exonérant de loyer les différents exploitants de commerces détenus par l'administration communale. L'UCVL espère que cette pratique se généralisera pour les autres bailleurs publics.

L'UCVL remercie les bailleurs privés qui ont d'ores et déjà fait cet effort, conscients des difficultés économiques à venir et soucieux de ne pas perdre leur locataire à moyen terme.

Ils permettent ainsi solidairement de maintenir la valeur locative, l'attractivité de leur espace commercial et la commercialité de leur quartier.

L'UCVL souhaite que commerçants et bailleurs entament tous un dialogue et une compréhension mutuelle afin de trouver les meilleures solutions pour le maintien et la pérennité des commerces locaux du centre-ville, de la capitale, et plus largement du pays.

Enfin l'UCVL remercie vivement les personnels de santé, tous les acteurs du commerce présents sur le terrain ainsi que toutes les entreprises et organisations qui apportent une aide primordiale aux citoyens durant cette crise sans précédent.

Union Commerciale de la Ville de Luxembourg
1, rue Philippe II
L-2340 Luxembourg
(+352) 22.62.60
info@cityshopping.lu

www.ucvl.lu

www.cityshopping.lu

www.instagram.com/cityshoppingluxembourg/

www.facebook.com/cityshoppingluxembourg/